

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° 2008-8-5-3

Service consulté

**POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL - F031
POSTES D'AGENTS DE DEVELOPPEMENT : FINANCEMENT POUR
L'ANNEE 2008 ET SOLDE POUR L'ANNEE 2007**

Résumé : Financement des postes d'agents de développement au titre de l'année 2008 pour un montant de 674 087,00 €, régularisation des soldes de l'année 2007 pour un montant de 7 441,86 € et émission d'un titre de recettes pour un montant de 13 575,19 €.

1. FINANCEMENT DES POSTES D'AGENT DE DEVELOPPEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2008

Dans le cadre de sa politique de développement local, le Département apporte son soutien à l'animation des chartes de développement en subventionnant les postes d'agent de développement généraliste à hauteur de 50 % d'un coût maximum de 45 600 € et d'agent spécialisé à hauteur de 40 % d'un coût plafonné à 30 400 €. Par ailleurs, le Département soutient également un troisième agent qui devra être affecté sur les priorités partagées (actions relevant de l'économie ainsi que des contrats thématiques s'il y en a). Ce poste pourra être soutenu à hauteur de 40 % d'un montant subventionnable plafonné à 45 600 € par an.

Le tableau joint en annexe récapitule les structures intercommunales qui ont transmis les justificatifs demandés : montants prévisionnels du traitement (salaires + charges patronales), les frais subventionnables (déplacements hors collectivité, formations, documentation) et le rapport d'activité.

Les crédits inscrits au budget primitif au Programme F031 Développement Local – Nature 65734 – Fonction 71 – Enveloppe 4273 permettent l'engagement de ces aides pour un montant de **674 087,00** pour 41 agents de développement (21 agents généralistes et 17 agents spécialisés et 3 priorités partagées).

Le mandatement se fera conformément au règlement financier départemental.

2. REGULARISATION DU FINANCEMENT DES POSTES D'AGENT DE DEVELOPPEMENT POUR L'ANNEE 2007

En 2007, 21 postes d'agent de développement généraliste, 18 postes d'agent spécialisé et 1 poste d'agent spécialisé « priorités partagées » ont été soutenus par le Département. Deux acomptes de 50 % ont été versés aux Communautés de Communes concernées.

Les Communautés de Communes ont récemment transmis, en plus d'un bilan d'activité de chaque agent de développement, un récapitulatif du coût réel de chaque agent pour 2007.

Des éléments transmis, il ressort que 11 agents de développement ont perçu des acomptes inférieurs au coût réel de leur poste. Il est nécessaire, dans ce cas, de procéder au versement d'un solde pour un montant total de **7 441,86 €**.

Les crédits inscrits au budget primitif au Programme F031 Développement Local – Nature 65734 – Fonction 71 – Enveloppe 4273 permettent l'engagement des soldes pour l'année 2007 pour un montant de 7 441,86 €.

A l'inverse, 5 Communautés de Communes ont perçu des acomptes supérieurs au coût réel du poste pour l'année 2007 lié principalement au départ imprévu de l'agent de développement en cours d'année de la structure. Par conséquent, des titres de recettes seront émis prochainement pour un montant total de **13 575,19 €**.

Vous trouverez en annexe les listes des Communautés de Communes concernées.

3. BILAN D'ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT POUR 2007

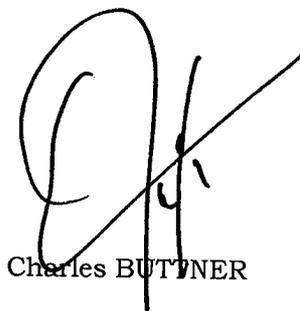
Les postes d'agent de développement constituent le principal vecteur de l'animation et de la professionnalisation des intercommunalités. Il s'agit d'un soutien fort apprécié, d'autant que la professionnalisation des équipes intercommunales est très disparate entre Communautés de Communes (de 2 à plus de 60 salariés).

Depuis 2005, des premières démarches ont été entreprises afin d'améliorer la prise en compte de ce soutien par les Communautés de Communes :

- les Communautés de Communes sont invitées à associer le Département au recrutement des agents de développement (participation au jury),
- un rapport d'activité annuel doit être remis par chaque agent de développement au Département. Ce document doit être fourni pour pouvoir obtenir le versement du solde de la subvention départementale accordée pour ce poste.

En 2007, 21 postes d'agent de développement généraliste, 18 postes d'agent spécialisé et 1 poste d'agent spécialisé « priorités partagées » ont été soutenus par le Département, pour un montant total de 672 834,46 euros.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 04 JUILLET 2008Agent de développement
PROGRAMME 2008

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant prévisionnel de subvention
DLA03264	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM P08- Agent de développement Priorités Partagées (Studer)	21 916,00	40%	8 766,00
DLA03272	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM P08- Agent de développement spécialisé (Conte)	28 758,00	40%	11 503,00
DLA03296	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM P08- Agent de développement généraliste (schittly)	32 738,00	50%	16 369,00
DLA03293	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ALTKIRCH P08- Agent de développement généraliste (Ieroide)	37 493,00	50%	18 746,00
DLA03294	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ALTKIRCH P08- Agent de développement spécialisé (Martines)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03258	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS P08- Agent de développement généraliste (Secula)	44 609,00	50%	22 304,00
DLA03297	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS P08- Agent de développement spécialisé (NN)	26 972,00	40%	10 789,00
DLA03292	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE P08- Agent de développement généraliste (Demarquay)	37 478,00	50%	18 739,00
DLA03284	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE P08- Agent de développement généraliste (Boetsch)	45 600,00	50%	22 800,00
DLA03285	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE P08- Agent de développement spécialisé (Mongodin)	30 400,00	40%	12 160,00

DLA03263	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU P08- Agent de développement généraliste (Miesch)	45 600,00	50%	22 800,00
DLA03269	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU P08- Agent de développement spécialisé (Hoffer)	31 040,00	40%	12 416,00
DLA03276	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER P08- Agent de développement généraliste (Fuchs)	45 600,00	50%	22 800,00
DLA03278	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER P08- Agent de développement priorités partagées (Schelcher)	45 600,00	40%	18 240,00
DLA03277	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER P08- Agent de développement spécialisé (Perron)	27 252,00	40%	10 901,00
DLA03267	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG P08- Agent de développement généraliste (Lempereur)	44 415,00	50%	22 208,00
DLA03268	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG P08- Agent de développement spécialisé (Bronner)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03288	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH - MASEVAUX P08- Agent de développement généraliste (Ehret)	45 600,00	50%	22 800,00
DLA03289	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH - MASEVAUX P08- Agent de développement spécialisé (Pernot)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03279	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER P08- Agent de développement généraliste (Wywial)	45 600,00	50%	22 800,00
DLA03280	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER P08- Agent de développement spécialisé (Claus)	15 200,00	40%	6 080,00
DLA03259	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN P08- Agent de développement généraliste (Aufauvre)	44 643,00	50%	22 321,00

DLA03260	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN P08- Agent de développement spécialisé (Marchand)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03286	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN P08- Agent de développement généraliste (Tschann)	29 436,00	50%	14 718,00
DLA03287	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN P08- Agent de développement spécialisé (Piccinini)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03253	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN - FERRETTE P08- Agent de développement priorités partagées (Muller)	30 000,00	40%	12 000,00
DLA03262	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN - FERRETTE P08- Agent de développement spécialisé (Carray)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03261	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN - FERRETTE P08- Agent de développement généraliste (Chudant)	45 600,00	50%	22 800,00
DLA03270	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE P08- Agent de développement généraliste (Geiger)	45 600,00	50%	22 800,00
DLA03271	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE P08- Agent de développement spécialisé (Lotz)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03281	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH P08- Agent de développement généraliste (Kohser)	40 634,00	50%	20 317,00
DLA03282	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH P08- Agent de développement spécialisé (Denny)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03257	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ P08- Agent de développement généraliste (Miseroles)	31 279,00	50%	15 639,00
DLA03273	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN P08- Agent de développement généraliste (Alviani)	39 017,00	50%	19 508,00

DLA03265	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH P08- Agent de développement généraliste (Bastian)	44 500,00	50%	22 250,00
DLA03266	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH P08- Agent de développement spécialisé (Macri)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03274	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT P08- Agent de développement généraliste (Barbe)	38 786,00	50%	19 393,00
DLA03275	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT P08- Agent de développement spécialisé (Lacquement)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03290	COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM P08- Agent de développement généraliste (Krieger)	45 600,00	50%	22 800,00
DLA03291	COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM P08- Agent de développement spécialisé (Grunenwald)	30 400,00	40%	12 160,00
DLA03283	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD P08- Agent de développement généraliste (Romont)	45 121,00	50%	22 560,00
Total				674 087,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 04 JUILLET 2008Agent de développement
PROGRAMME 2008

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant prévisionnel de subvention
DLA03306	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM P07- Solde Agent de développement généraliste (Schittly)	2 233,54	50%	1 116,77
DLA03307	COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN - ENSISHEIM P07- Solde Agent de développement spécialisé (Conte)	1 572,62	40%	629,05
DLA03298	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ALTKIRCH P07- Solde Agent de développement généraliste (Leroide)	3 346,16	50%	1 673,08
DLA03300	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG P07- Solde Agent de développement généraliste (Lempereur)	1 192,80	50%	596,40
DLA03304	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN P07- Solde Agent de développement spécialisé (Secula)	3 358,22	50%	1 679,11
DLA03301	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE P07- Solde Agent de développement généraliste (Geiger)	324,74	50%	162,37
DLA03302	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH P07- Solde Agent de développement généraliste (Kohser)	691,34	50%	345,67
DLA03303	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROUFFACH P07- Solde Agent de développement spécialisé (Mutlu)	915,55	40%	366,22
DLA03299	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH P07- Solde Agent de développement généraliste (Bastian)	211,46	50%	105,73
DLA03305	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT P07- Solde Agent de développement généraliste (Barbe)	1 530,44	50%	765,22
DLA03308	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD P07- Solde Agent de développement généraliste (Romont)	4,48	50%	2,24
			Total	7 441,86